

MASQUE • Lequel choisir pour se protéger ?

MASQUE À USAGE NON SANITAIRE

POUR QUI ?

Destiné aux personnels travaillant à moins d'un mètre d'une autre personne ou amenés à intervenir chez une personne à risque de santé.

FONCTIONNEMENT:

Masque alternatif en tissu. il protège des projections de gouttelettes avec une efficacité de filtration > 90% pour des particules émises.

PROTECTION CONTRE LE COVID19

Oui, si respect des prescriptions d'utilisation et si port collectif. Non recommandé en présence de poussière et d'éléments salissants.

NORMES:

- Norme EN 149 ou Protocole d'essai élaboré par des organismes notifiés ou Protocole d'essai décrit par la DGA (Délégation Général des Armés) du 25 mars 2020

MARQUAGES

Les performances doivent être mentionnées sur l'étiquetage et l'emballage.

QUEL PRODUIT ?

Ref: FINI0001
MASQUE BARRIERE LAVABLE SPEC 76-001 sachet de 5



Masques de type 2 avec une filtration des particules >0.3 µm supérieure à 70%

AGREMENT N°: RP/20-2404/DGA MNRBC/2000305/NP

Ref: BM000238
MASQUE BARRIERE LAVABLE CATEGORIE 1 4U



Masques de type 1 avec une filtration des particules >0.3 µm supérieure à 90%

AGREMENT N°: RP/20-5221/DGA MNRBC/2000305/NP

MASQUE DE PROTECTION FFP1

POUR QUI ?

Destiné aux personnels travaillant à moins d'un mètre d'une autre personne ou amenés à intervenir chez une personne à risque de santé.

Dans un environnement confiné sans ventilation, le port du masque FFP1 doit être privilégié.

FONCTIONNEMENT:

Filtre l'air expiré et inspiré. Il stoppe les virus, bactéries et autres particules. Il filtre au moins 80% des aérosols avec une fuite totale vers l'intérieur < 22%

PROTECTION CONTRE LE COVID19

Oui, sous certaines conditions:

- Si le masque épouse correctement le visage
- Si le masque est porté et retiré correctement.

NORMES:

- Norme EN 149 ou normes similaires autorisés par le ministre de l'Action des Comptes Publics

MARQUAGES

Règlement (UE) 2016/425EPI
EPI Catégorie 3 - Marquage CE



L'hygiène professionnelle

MASQUE CHIRURGICAL / TYPE I, TYPE II ET TYPE II-R

POUR QUI ?

Destiné aux personnels travaillant à moins d'un mètre d'une autre personne ou amenés à intervenir chez une personne à risque de santé.

Type II-R: Destiné aux personnels amenés à travailler chez une personne malade.

FONCTIONNEMENT:

Protège contre les propagations de gouttelettes lorsque une personne contaminée tousse, éternue.

Taux de filtration:

Type I: > 95%

Type II: > 98%

Type II-R: > 98% et résistance aux projections

PROTECTION CONTRE LE COVID19

Oui, si respect des prescriptions d'utilisation et si port collectif.

NORMES:

- Norme EN 14683

Ou normes similaires autorisées par ministre de l'Action et des Comptes Publics.

MARQUAGES

Directive 93/42/CEE
Dispositifs médicaux
Marquage CE

QUEL PRODUIT ?

TYPE I

Ref: *BROMA063*

MASQUE CHIRURGICAL BLEU 3 PLIS
TYPE 1 boîte de 50

Ref: *BND00020*

MASQUE CHIRURGICAL JETABLE 3
PLIS BLEU TYPE 1 50 U

TYPE II

Ref: *BND00010*

MASQUE CHIRURGICAL JETABLE 3
PLIS BLEU TYPE 2 50 U



MASQUE DE PROTECTION FFP2/FFP3

POUR QUI ?

Destiné aux personnels devant se protéger d'un risque métier habituel et du Covid-19.

Offre une protection supérieure

FONCTIONNEMENT:

FFP2 / Masque de protection respiratoires à usage médical:

Filtre l'air expiré et inspiré et stoppe les virus, les bactéries et autres particules. Filtrant au moins 94 % des aérosols avec une fuite totale vers l'intérieur < 8 %.

FFP3 / Masque de protection hors usage médical:

Filtre l'air expiré et inspiré et stoppe les virus, les bactéries et autres particules. Filtrant au moins 99 % des aérosols avec une fuite totale vers l'intérieur < 2 %.

Les masques avec soupapes, plus confortables, ne filtrent pas l'air expiré.

PROTECTION CONTRE LE COVID19

Oui, sous certaines conditions:

- Si le masque épouse correctement le visage
- Si le masque est porté et retiré correctement.

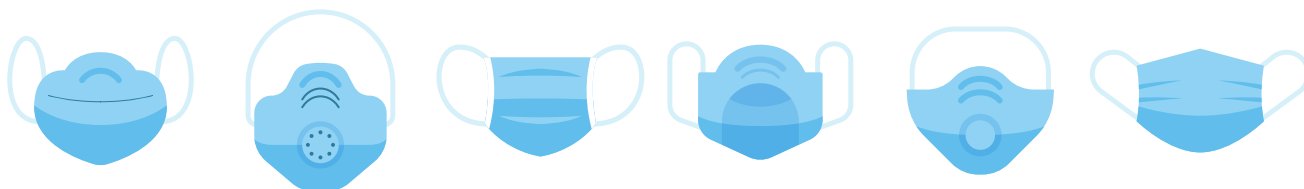
NORMES:

- Norme EN 149

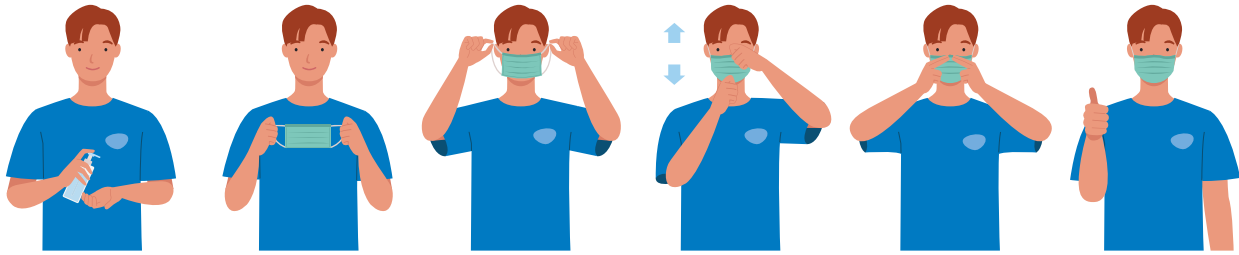
Ou normes similaires autorisées par ministre de l'Action et des Comptes Publics

MARQUAGES

Reglement (UE) 2016/425EPI
EPI Catégorie 3 - Marquage CE



MASQUE • Bien le porter, bien le retirer



1- Avant de mettre le masque, se laver les mains avec du savon ou une solution hydro-alcoolique.

2- Appliquer le masque de façon à recouvrir le nez, la bouche et le menton. Et vérifier qu'il soit correctement ajusté.

3- Ne pas toucher le masque pendant qu'on le porte.



4- Changer le masque si il est humide.

5- Retirer le masque par l'élastique sans toucher le devant.

6- Jeter le masque dans une poubelle fermée.

7- Se laver les mains.



Un groupe professionnel

Membre du groupement national ADISCO et du groupement européen INPACS. Distributeur de produits d'hygiène matériels d'entretien pour les collectivités, les hôtels restaurants, établissements de santé, entreprise de propreté...

DESLANDES SAS

ZA Les quatre chemins
85400 Sainte Gemme la Plaine
Tel: 02.51.56.10.98

deslandes@deslandes-prosys.fr

www.deslandes-adisco.com